



## PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 24 février 2014

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Mise en garde contre la technique du « cash-trapping » sur les distributeurs automatiques de billets

Comme de nombreux départements, l'Ardèche est touchée par une forme particulière d'escroquerie baptisée le cash-trapping (*piège à monnaie*). Cette méthode est une variante du vol au collet marseillais. Dans le cas du collet marseillais, le dispositif installé par les escrocs va subtiliser la carte bleue. Dans le cas du cash-trapping, ce sont les espèces qui sont visées.

#### La technique du cash-trapping :

Elle consiste à poser sur les distributeurs automatiques de billets (DAB) une barrette munie d'adhésif visant à retenir les billets avant leur sortie de l'appareil. Les personnes qui en sont victimes ne s'aperçoivent souvent de rien, puisqu'elles récupèrent leurs cartes et pensent que le distributeur est tout simplement défectueux. Une fois le client floué parti, le ou les auteurs de ce forfait viennent récupérer les billets

En Ardèche, le 1<sup>er</sup> signalement de ce phénomène remonte au mois de novembre 2013. Depuis le début de l'année 2014, quatre nouveaux distributeurs automatiques de billets ont été piégés par ce dispositif :

- *Le 8 janvier 2014, un usager a remarqué la mise en place d'un dispositif de type cash-trapping sur le distributeur de l'agence du crédit agricole de Tournon sur Rhône. Les investigations menées, notamment le visionnage des caméras de vidéo-protection ont permis l'interpellation des auteurs des faits.*
- *Le 11 février 2014, une employée constate des résidus de colle au niveau de la trappe d'éjection de billets du DAB interne de l'agence du crédit lyonnais de Tournon-sur-Rhône. L'exploitation des images vidéo a confirmé qu'un individu avait piégé ce DAB, le 10 février.*
- *Le 12 février 2014, à l'ouverture, une employée constate des résidus de colle sur la trappe de sortie des billets du DAB de l'agence du crédit agricole de Viviers. L'exploitation des images de vidéo a permis de mettre en cause un individu.*
- *Le 18 février 2014, un dispositif de cash-trapping a été découvert sur le DAB de l'agence du Crédit Lyonnais de Bourg Saint Andéol. Les premières investigations laissent présager le piratage du distributeur par un individu filmé lors de son forfait.*

Les autres techniques d'escroquerie : le mode opératoire est souvent similaire, avec des variantes.

- **Le vol au collet marseillais** consiste à récupérer une carte de crédit et son code secret dans les distributeurs de billets.

Le collet correspond, soit à un support métallique totalement identique à celui du distributeur qui est collé par-dessus et qui va servir à bloquer la carte, soit à un simple ticket de métro

plié (ou un morceau de carton) introduit dans le lecteur de carte qui permet l'introduction de la carte, mais la retient une fois l'opération terminée.

A ce moment-là, les escrocs proposent leur aide en expliquant qu'il suffit de retaper son code confidentiel pour récupérer la carte. La carte restant bloquée, ils conseillent à la victime de se rendre au guichet de la banque. Ensuite, ils n'ont plus qu'à décoller le faux support ou introduire un objet fin dans la fente, et à s'emparer de la carte.

- Une autre technique consiste à **enregistrer ou filmer le clavier** et permettre de voir le code saisi. Les auteurs attendent le départ de leur victime pour aller retirer leur dispositif et la carte.

- **Diversion et vol à l'astuce** : cette méthode consiste à détourner l'attention des victimes pendant qu'elles paient ou retirent de l'argent. Les escrocs abordent une personne à un automate, proposent leur aide ou simulent une mésaventure afin de surprendre le code confidentiel de la victime. Sa carte lui est ensuite dérobée, le plus souvent à la faveur d'une diversion (objet tombé par terre, contenu d'un porte-monnaie renversé, boisson renversée sur la victime etc.). Les voleurs créent généralement une mêlée ou mettent à profit la présence de la foule, par exemple sur des escaliers roulants ou aux arrêts des transports en commun. Après quoi, ils peuvent retirer de l'argent ou faire des achats avec la carte originale et le code confidentiel.

- **La fausse identité** : suite à une présumée panne du distributeur, le malfaiteur se présente en tant que technicien, policier ou employé de banque et demande à sa victime d'entrer à nouveau son code confidentiel ou de lui montrer sa carte pour la vérifier. Celle-ci sera alors remplacée ou volée ultérieurement. Là aussi, les auteurs du délit peuvent aussitôt utiliser la carte.

**Face à l'augmentation de ces différents types d'escroquerie, le Préfet de l'Ardèche appelle les usagers de distributeurs de billets à la plus grande vigilance et les met en garde contre ces nouvelles arnaques qui se développent dans le département.** Il est recommandé de préférer des distributeurs de billets situés dans des sas avec des caméras, sinon de surveiller les alentours et surtout d'éviter de se laisser déranger par des individus, aussi serviables soient-ils.

Pour lutter contre ce phénomène, de nombreuses actions de sensibilisation et de prévention sont menées par les forces de l'ordre. Des messages de prévention sont régulièrement diffusés pour expliquer ces différentes techniques d'escroquerie. En outre, à chaque tentative d'escroquerie, une alerte info est diffusée via la page « facebook » du groupement de gendarmerie de l'Ardèche afin que les usagers ne tombent pas dans le piège des arnaques mises au point par des délinquants parfois très astucieux.

Les personnes observant toute anomalie du système ou des mouvements anormaux sur leurs comptes peuvent prendre contact avec leur banque et alerter les forces de l'ordre en composant le 17.

---

**CONTACTS PRESSE :**

Préfecture de l'Ardèche :

Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09

Courriel : [pref-communication@ardeche.gouv.fr](mailto:pref-communication@ardeche.gouv.fr)